



Separation avec mom conjoint

Par **sebmary2008**, le **06/03/2009** à **17:22**

bonjour je suis en separation avec le pere de mes deux enfants,
et ce dernier ne veus pas que je prennent quoi que ce soit dans l'apartement aucun meuble ni
voiture alors que l'ont en a trois!!!
nous avons fait une declaration de concubinage il ya 10 ans et je voudrais savoir si cela me
donne des droits pour un eventuel partage des bien??
merci de maider je ne sais pas comment faire